



Universités & Territoires

n°159

08/11/2022

Sommaire

■ Pages 3-5 : RDVLE ■ Pages 6/7 : Logement social étudiant : des bénéficiaires... pour tous ! ■ Pages 8/9 : La CPAM des Hauts-de-Seine fait son road show ■ Pages 10/11 : France universités salue un rapport de la Cour des comptes ■ Pages 12/13 : SMERRA/Fac Habitat : agir pour l'éco-responsabilité ! ■ Pages 14/15 : AVUF : à Montpellier, deux journées de travail pour les étudiants ■ Pages 16/17 : La Fage, impliquée face au « défi du siècle » ■ Pages 18/19 : Les Crous face à l'enjeu de la sobriété énergétique ■ Pages 20/21 : L'apprentissage pour (vraiment) tous ! ■ Pages 22/23 : Face à l'urgence écologique, comment transformer les programmes des écoles et universités ? ■ Page 24 : Fin du Censi-Bouvard



©Assemblée nationale

éditorial

Budget recherche **ambitions !**



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

Le débat budgétaire vient de se conclure, qui a notamment abouti sur l'augmentation de 1,1 milliard d'euros du budget du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Nous ne pouvons que nous en satisfaire. Sur cette somme, 700 millions supplémentaires vont être attribués à l'enseignement supérieur, avec comme objectif affiché, entre autres, « d'améliorer la réussite des étudiants. »

Mais au-delà des chiffres bruts, il est intéressant de regarder de plus près ce qui va aider, directement,

nos étudiants à faire face à l'inflation et augmenter leur pouvoir d'achat. Principales mesures budgétaires : la hausse des bourses, chiffrée à 4% et 85 millions d'euros, et le maintien des repas à un euro dans les restaurants du Crous - pour un montant de 50 millions.

Si ces mesures sont essentielles, on le voit, elles semblent cependant insuffisantes pour aider les étudiants les plus fragiles. La hausse de 4% des bourses ne compense pas la hausse du coût de la vie - avec une inflation à 6,2% -, et les repas à un euro ne touchent qu'une partie limitée des étudiants : ceux des métropoles, situés à proximité des restos U, etc.

Au moment où s'engagent des discussions sur la réforme des bourses et des aides directes aux étudiants, la situation nous démontre qu'une simple approche budgétaire, dans une situation de croissance importante des effectifs, ne sera pas suffisante pour



Rendez-vous **2022** du
Logement étudiant

30 novembre 2022



imaginer un système d'ESR ouvert à tous les jeunes, quelle que soit leur situation sociale. C'est au contraire une refonte totale de nos systèmes d'aides et d'accompagnement de la vie étudiante qu'il va falloir engager pour préparer l'avenir de notre nation.

Les autres mesures concernent des aides à la mobilité, des abondements aux politiques de lutte contre les violences faites aux femmes, ou encore une aide à l'accueil des étudiants en situation de handicap, pour un montant global d'un peu moins de 30 millions d'euros.

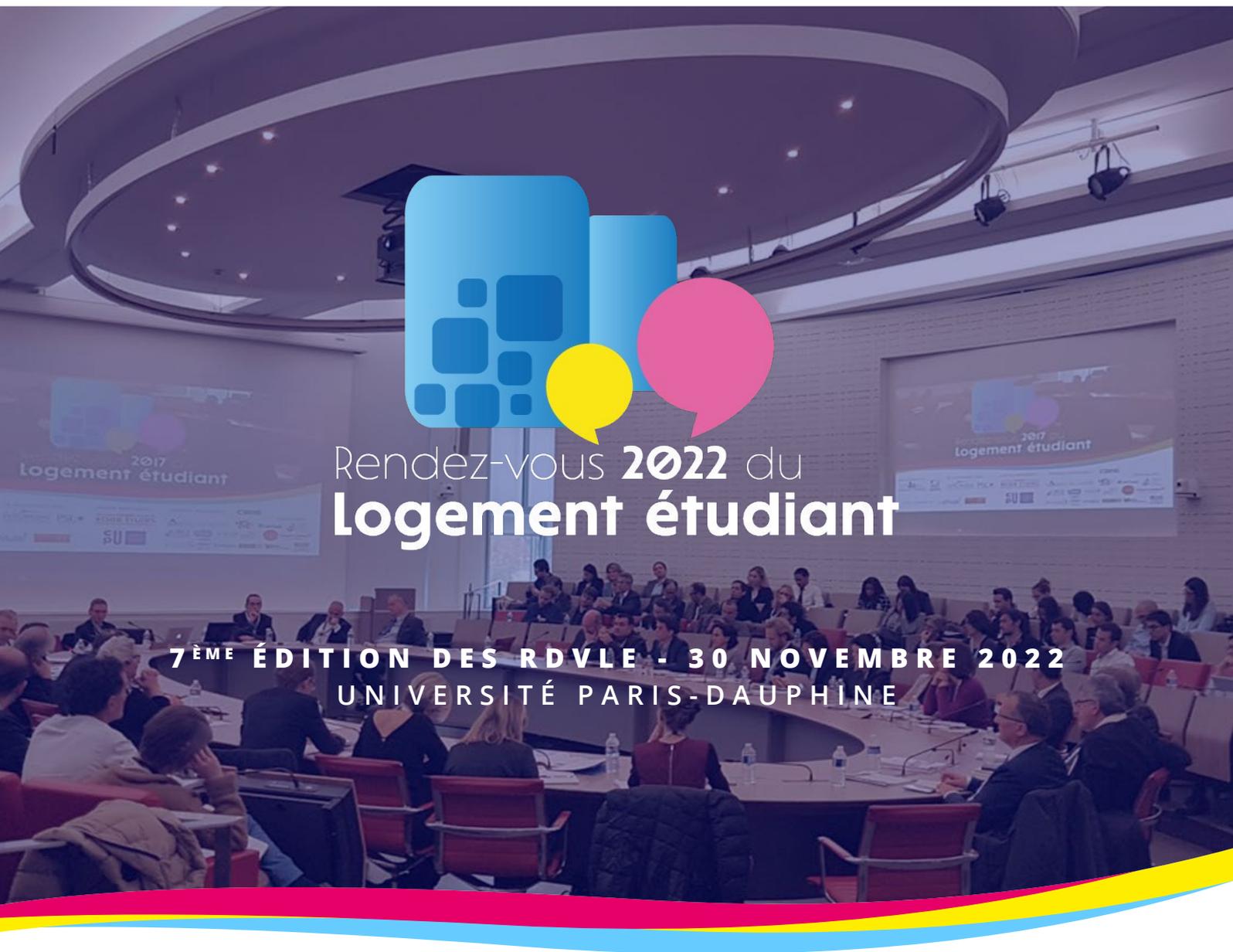
Toutes ces mesures, là encore, sont à la fois utiles et nécessaires, mais nous nous étonnons tout de même de l'absence de propositions concrètes,

voire même d'une intention sinon du lancement effectif de concertations sur le sujet du logement étudiant. Car nous en sommes convaincus : l'un des moyens les plus efficaces pour aider les étudiants à maintenir le pouvoir d'achat dans les années à venir, c'est bien d'agir sur le principal poste de leurs dépenses (à hauteur de presque 50% en moyenne) : le logement.

Et pourtant, les voyants sont au rouge : les enseignements du précédent *Plan 60 000* n'ont pas été tirés, tandis que le retrait prochain du marché locatif d'un certain nombre de logements non conformes énergétiquement va amplifier la crise que connaissent les étudiants. Parallèlement, les difficultés de production du logement social impactent déjà la production de nou-

velles résidences étudiantes...

C'est dans ce cadre que nous achevons de préparer les *Thèmes Rendez-vous du logement étudiant (RDVLE)*, pour essayer, au-delà du constat que tous les professionnels et acteurs de l'ESR connaissent déjà, essayer de tracer des premières pistes afin de faire face à la situation actuelle... et surtout imaginer des solutions pour les années à venir, dans un monde où les enjeux climatiques deviennent de plus en plus prégnants et urgents. ■



Rendez-vous 2022 du Logement étudiant

7^{ÈME} ÉDITION DES RDVLE - 30 NOVEMBRE 2022
UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE



Rendez-vous **2022** du **Logement étudiant**

Produire et s'adapter, les défis du logement étudiant

Après deux années organisés en distanciel, la 7^{ème} édition des RDVLE repasse en présentiel, le 30 novembre 2022 à l'Université Paris-Dauphine

Cette édition est un peu particulière : d'abord parce qu'elle permettra à l'ensemble des professionnels du logement étudiant de se retrouver ; ensuite parce qu'elle accueillera les représentants du nouvel exécutif. Nous organiserons donc deux débats, pour faire le point sur la situation et réaliser un large panorama des enjeux de ce secteur.

Mercredi 30 novembre (présentiel)

9h : accueil

Ouverture par le Président de l'Université Paris-Dauphine, **M. Mouhoud El Mouhoub** et les organisateurs

9h30 - 10h30 :

Les représentants du nouvel exécutif viendront échanger sur la politique qu'ils comptent mener pendant ce mandat. Face à eux, les représentants du secteur pourront revenir sur le bilan du dernier plan 60 000 et rappeler les quelques propositions formulées lors de nos dernières éditions

11h00 - 12h30 :

La production des résidences pour étudiants, un défi à relever collectivement : Questionnement sur la densification des métro-

poles et la création de la ville de demain, hausse du coût des matières premières et des taux d'intérêts, enjeux autour de la durabilité des bâtiments : le ralentissement de la production du logement dans les métropoles touche-t-il également la production de résidences étudiantes ? Les enjeux traversant notre secteur sont multiples, et forcent à nous interroger sur les modèles de production à mettre en œuvre, alors même que les effectifs étudiants ne cessent de croître.

Avec la participation de représentants de *France Universités*, de *l'USH*, de *l'AIREs*, des *CROUS*, de collectivités territoriales...

12h30 - 14h : déjeuner sur place

14h30 - 15h30 :

Présentation et remise des prix des 7^{ème} RDVLE, interventions de leur représentants : 5 prix présentés en amont dans *Universités et Territoires*

15h30 - 17h30 :

Que sera la résidence de demain ? Quel impact du développement du distanciel et du renchérissement des coûts de transports sur la présence étudiante sur les campus ? Les nouvelles générations, de plus en plus sensibles à la question de la qualité de vie et des démarches écologiques, vont-elles modifier leurs usages ? Mobilité et métropole seront-elles toujours les caractéristiques d'une vie étudiante souhaitée et réussie ? Dans le nouveau paysage qui prend forme, quel forme d'habitat spécifique à inventer pour les étudiants ?

Avec quatre points de vue pour lancer la réflexion, construire l'avenir et aborder les questions d'aménagement, de construction, des usages numériques et de la vie étudiante...

17h30 - 18h : conclusion

Les ateliers (webinaires)

Le distanciel mis en œuvre ces deux dernières années a montré son intérêt pour associer un public professionnel qui souhaite rester informé sur les différents sujets des résidences étudiantes.

Ces ateliers permettent une immersion dans un sujet pour une heure ou deux et échanger avec des collègues de toute la France.

Cette année, nous continuons donc nos ateliers virtuels mais sous la forme d'un cycle de Janvier à Juin qui permet à chacun de suivre les sujets qui les intéressent et de rester en contact avec la communauté des professionnels des résidences étudiantes.

Les 6 ateliers, dont le programme sera annoncé aux RDVLE le 30 novembre se tiendront le **deuxième mardi de chaque mois de 9h00 à 10h30**.

Ils seront accessibles à tous les inscrits aux RDVLE ou sur demande auprès des organisateurs.

Comment participer et s'inscrire ?

www.rdvle.com ou en nous contactant : contact@rdvle.com

MAJOR PARTENAIRES :

Dauphine | PSL
UNIVERSITÉ PARIS

PARTENAIRE PRÉMIUM :

EIFFAGE
IMMOBILIER

PARTENAIRE MÉDIA :

Universités & Territoires

PARTENAIRES :

ARPEJ
ENGAGÉS
POUR L'HABITAT
DES JEUNES

fac-habitat
fac-habitat.com

LOGI-FAC
-SERRA

**SCHOLA
DOMUS**

**MGEL
LOGEMENT**

les Crous

**GROUPE
RÉSIDE ÉTUDES**

Open Partners
Investisseur et développeur urbain

wifirst

**Twenty
Campus**
/sergic

Espacil Habitat
Groupe ActionLogement

AVEC LE SOUTIEN DE :

**France
Universités**

**FN
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME**

AIREs
Association interprofessionnelle des
Résidents Étudiants et Services

adele

Latitude

AFEV **

FAGE

AVUF
Association des Villes
Universitaires de France

Les prix RDVLE

Après deux ans sans remise de prix, pour cause de crise sanitaire, les *Rendez-vous du logement étudiant* recommencent cette année à célébrer des expériences ou réalisations remarquables. Vous avez pu en entendre parler ou mieux les découvrir au fil des différents ateliers des éditions précédentes, où leurs initiateurs ont eu l'occasion de vous présenter leur démarche. Nous avons, de notre côté, décidé de mettre en valeur leur originalité, et l'opérationnalité de leur action en faveur du logement étudiant. Voici donc un rapide aperçu de 4 des 5 projets lauréats, sur lesquels nous reviendrons lors des *RDVLE* du mercredi 30 novembre :

Prix Design :

Remis cette année à la résidence de Clichy, gérée par la Mgel Logement et ouverte depuis 2 ans, elle est remarquable par sa réalisation, son montage original et son aménagement intérieur. Réalisée dans un bâtiment déclassé, qui accueillait une Auberge de jeunesse, elle a été montée en RHVS mobilité, intègre de nombreux espaces collectifs dont un espace de coworking ouvert sur le quartier et des espaces de détente, et de restauration.



Prix Initiative :

Remis cette année à l'Association Arpej, pour son action remarquable pendant la période du Covid afin de prévenir l'isolement et le mal-être étudiant. Renforcement des interventions sociales, partenariats pour proposer l'intervention de psychologues et des actions collectives, lettre numérique et contacts réguliers... Les responsables viendront détailler leur démarche et indiquer ce qu'ils en ont tiré comme leçons pour le futur.



ARPEJ WEEKLY
Les bons plans de la semaine !

Prix Etablissement :

l'École normale supérieure de Rennes a souhaité pouvoir proposer à ses futurs étudiants une résidence répondant à sa politique d'attractivité. Pour cela elle a collaboré étroitement avec le bailleur social local Espacil pour aboutir à un projet répondant à ses besoins avec 330 logements, une grande salle de détente, quelques salles de travail dans un bâtiment à haute qualité environnementale.



Prix Territoire :

Remis cette année à la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, qui fait la part belle à la vie étudiante et est souvent à l'initiative d'expérience pour développer l'attractivité de son enseignement supérieur. Une politique volontariste et partenariale entre les collectivités et les établissements ont permis de créer l'association AHLOET, pour inciter les bailleurs à proposer des logements de qualité aux étudiants.



Prix Constructeur :

Remis cette année au projet de rénovation de l'une des plus anciennes résidences étudiantes de France - inaugurée le 6 novembre 1932 et meublée en partie par les ateliers Jean Prouvé -, pour la qualité de sa réalisation et pour la démarche qui permet, en plus de la réhabilitation de deux bâtiments, la réalisation de nouveaux éléments en modulaires bois.



Logement social étudiant : des bénéfiques... pour tous !

En septembre dernier, la Fédération des Entreprises sociales pour l'habitat (FESH) rendait publique une évaluation socio-économique intitulée « Le logement social étudiant en France : quels impacts ? », réalisée par les agences Citizing et Habitat & Territoires conseil (HTC). Celle-ci démontre clairement à quel point tous les acteurs, de l'Etat à l'étudiant lui-même (en passant pour l'ensemble de la collectivité) ressortiraient gagnants, à plus d'un titre et sur trente ans, d'un effort immobilier supplémentaire sur ce terrain...



On connaît désormais ces chiffres, qui ne cessent néanmoins de susciter un légitime désarroi : d'après l'Observatoire de la vie étudiante, en France, seuls 12% des étudiants vivent dans des logements à dédiés (et 8% dans les logements étudiants à vocation sociale). Par ailleurs, 36 000 logements supplémentaires ont été construits entre le lancement du Plan 60 000 (quinquennal) en 2018 et l'année 2021 - soit un objectif de 24 000 logements à construire sur sa dernière année. A ce titre, l'étude des ESH livre des clés pour achever de convaincre les décideurs de l'utilité du logement social étudiant.

Un investissement rentable collectivement

Depuis sa création, l'agence de conseil Citizing propose notamment une éva-

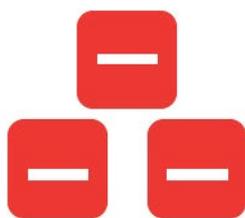
luation socio-économique, en unité monétaire, de l'utilité des projets et politiques publiques, « c'est-à-dire de leur création de valeur collective nette des coûts. » Cette approche permet de mettre en balance les bénéfices socio-économiques (parmi lesquels le bien-être des usagers, l'impact environnemental, sur l'attractivité économique, mais aussi en termes de dépenses évitées et de fonctionnement des services publics) avec les coûts associés (impact sur les finances publiques, coûts environnementaux, effets d'éviction, etc.)

Appliquée au logement social étudiant, cette méthode livre une foule d'enseignements stratégiques. En effet, il apparaît que si le « coût moyen public (subventions) [d'un tel logement] est de 10 249 € », plusieurs bénéfices socio-économiques induits viennent largement militer en faveur de tels investissements. En tout, d'après

l'étude, pas moins de 82 326 € de « valeur socio-économique collective nette » sur 30 ans, répartis ainsi : un bilan net positif de 38,2 K€ pour l'étudiant, de 31,7 K€ pour l'Etat et de 12,4 K€ pour la société. Soit, rapporté aux 24 000 logements nécessaires pour atteindre les 60 000 du plan éponyme, un coût pour l'état de 246 M€... pour une valeur de 761 M€ (soit le triple du montant investi !).

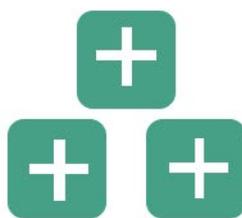
Dans le détail

Portant plus particulièrement sur les résidences étudiants conventionnées dont le propriétaire est un bailleur social et le gestionnaire soit le même bailleur, soit un organisme spécialisé (Crous ou association spécialisée), l'étude imagine dans quelle situation résidentielle seraient les étudiants en l'absence des 8% de logements étu-



Coûts socio-économico-environnementaux :

- Investissement
- Coûts d'exploitation



Bénéfices socio-économico-environnementaux :

- Hausse de l'espérance de salaire
- Coûts locatifs évités pour les étudiants,
- Coûts évités finances publiques, etc.

Des impacts :

- Pour toutes les parties prenantes
- De toutes natures
- Sur le temps long

dians à vocation sociale existants. Dans cette hypothèse (et sans prendre en compte la part marginale d'étudiants propriétaires de leur logement, peu pertinente pour l'étude), 60% des étudiants auraient recours au parc locatif privé, et 40% resteraient dans le foyer familial.

Dès lors, sur la base de toute une série d'indicateurs livrés par les études, évaluations et observations existantes, l'enquête estime, pour chacun de ces deux cas, la Valeur actualisée nette (VAN) socio-économique, sur 30 ans, pour un logement social étudiant construit. Et arrive aux chiffres (positifs !) de 112 k€ pour un passage d'un étudiant du parc locatif privé à un tel logement, et à 38 k€ pour un passage d'un étudiant du foyer familial à un tel logement.

Illustration concrète

Prenons le cas d'un jeune locataire du parc privé. En accédant à un logement social étudiant, il économiserait 26,7 k€ en loyer et charges réduits, et aurait

l'opportunité d'espérer gagner 38,9 k€ supplémentaires en revenus pendant sa vie active, du fait d'une meilleure réussite scolaire (moindre nécessité de travailler en parallèle des études, proximité avec le campus, meilleur cadre et environnement d'études). Soit 65,6 k€ en tout. Pour l'Etat, auquel la construction, en matière de subventions, coûterait certes 12,8 k€, il pourrait alors économiser 5,2 k€ sur les APL et espérer «tirer» 41,4 k€ de recettes supplémentaires du meilleur revenu, pendant sa vie active, de l'étudiant concerné (en impôts ou TVA par exemple). Soit 33,8 k€ de «bénéfice». La société tout entière, enfin, pourrait économiser 12,4 k€ en frais divers, dans différents domaines : justice, santé, productivité, etc.

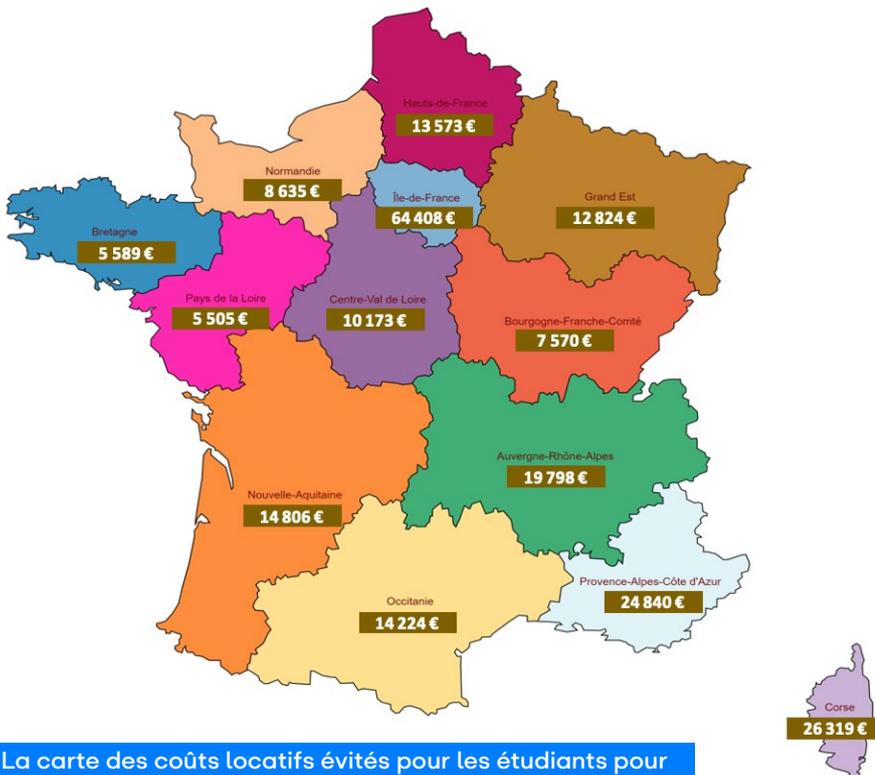
Quant à celui qui, sans ce logement social étudiant, aurait dû rester chez ses parents, il devrait certes payer un loyer, à hauteur de 41,9 k€, mais avec le même espoir de gagner pendant sa vie active les mêmes 38,9 k€ supplémentaires du fait de ses meilleures conditions d'études. On le constate ici, le bilan est négatif (- 3k€), mais il pourrait en tirer, comme son comparse

observé plus haut, des bénéfices psychologiques difficiles à quantifier, mais néanmoins indéniables (en matière de conflits familiaux notamment...). Pour le reste, l'Etat pourrait largement se satisfaire d'une VAN socio-économique de 28,6 k€, et la société du même chiffre de +12,4 k€.

Du micro au macro

Ainsi, si l'on observe ces chiffres au prorata des 40/60 posés plus haut comme hypothèse, un logement social dédié construit coûterait 12,8 k€ à l'Etat (et 0,7 k€ aux étudiants en coûts locatifs supplémentaires), soit un total de 13,5 k€. Sur l'autre plateau de la balance, au rayon des bénéficiaires, ceux-ci s'élèvent pour l'Etat à 44,5 k€ (en APL évitées et recettes fiscales à venir), pour l'étudiant à 38,9 k€ (en espérance de revenus supplémentaires) et pour la société à 12,4 k€. Soit un total de 95,8 k€, et donc un solde... de 82,3 k€ pour tous les acteurs concernés - 38,2 k€ pour l'étudiant, 31,7 k€ pour l'Etat, 12,4 k€ pour la société.

Tous ces chiffres, détaillés dans le document suivant ([télécharger l'étude](#)), permettent de conclure qu'en-deçà d'une subvention de 76 685 € par logement social étudiant, la construction génère des bénéfices nets au global. Et si l'on n'observe que le budget de l'Etat à long terme, ce montant-plafond dégringole à 35 637 € - ainsi, en deçà, « les finances publiques génèrent un bénéfice à long terme. » Des chiffres à mettre en relation avec le fait qu'aujourd'hui, « le montant moyen de subventions publiques allouées à la construction de logements sociaux étudiants » s'élève seulement... à 10 249 € par logement ! ■



La carte des coûts locatifs évités pour les étudiants pour un logement sur ses 30 années de vie



Julie de Brux :
julie.debrux@citizing-consulting.com
 Karen Laloum :
k.laloum@esh.fr

La CPAM des Hauts-de-Seine fait son road show

Depuis deux ans, la caisse d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine investit durant une journée le campus de l'Université Paris Nanterre, qui regroupe 35 000 étudiants, pour accompagner les jeunes dans leur parcours de santé et les informer sur leurs droits.



« Bonjour, c'est l'Assurance Maladie, entrez, vous trouverez toutes les réponses à vos questions sur votre santé, la carte Vitale, etc. ». Il faut parfois faire preuve de conviction pour amener notre jeune public sous le

barnum de 200 m², tant il n'a pas l'habitude de nous côtoyer. Et là réside l'enjeu de notre institution : se faire connaître de notre public jeune. La CPAM a accueilli encore cette année, mardi 18 octobre, 600 visiteurs dans

une ambiance conviviale avec accueil café, ateliers thématiques et animations ludiques. Entre autres, les étudiants avaient en effet l'occasion de pédaler énergiquement pour préparer des smoothies.



Hauts-de-Seine



Université Paris Nanterre

**L'ASSURANCE MALADIE
DES HAUTS-DE-SEINE
FAIT SON
ROAD SHOW**

**Droits
Prévention santé
Espace numérique
Premiers secours**

MARDI 18 OCT.

**CAMPUS DE NANTERRE
— de 10 h à 17 h —**

ATELIERS ANIMATIONS GOODIES

Au-delà du festif, les objectifs du concept Road show sont d'instaurer une relation entre les étudiants et l'Assurance Maladie, les accompagner vers une autonomie dans les démarches avec l'Assurance Maladie, et de délivrer les messages en matière de prévention et de santé publique.

Au fil du parcours sous le chapiteau, les jeunes ont eu la possibilité de rencontrer les diététiciennes de la CPAM pour des conseils sur leur alimentation et des informations sur les programmes de prévention nationaux tels que les consultations M'T dents. Ils ont pu également fixer une date ultérieure de rendez-vous pour un entretien diététique personnalisé ou un examen de santé gratuit.

Problèmes de remboursement, de carte Vitale... des conseillers répondaient aux questions des étudiants français ou internationaux qui disposaient d'un stand dédié avec un animateur bilingue.

Pour les jeunes les plus en difficulté, les conseillers en Accompagnement Santé ont proposé un suivi personnalisé pour les démarches administratives et l'accès aux soins, voire une aide financière dans le cadre de l'action sanitaire et sociale de l'Assurance Maladie.

Les jobs et les métiers de l'institution étaient présentés comme l'offre digitale de l'Assurance Maladie avec les téléservices du compte ameli et les fonctionnalités de Mon Espace Santé.

En regard des problématiques « Jeunes », la CPAM a souhaité élargir son offre de services sur place et inviter des partenaires comme des psychologues de l'espace santé jeunes de la municipalité de Nanterre, la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et la Croix Rouge pour une initiation aux gestes de premiers secours.

Selon l'enquête de satisfaction menée au sortir du barnum auprès de 70 personnes, 96 % d'entre eux ont donné les notes de 4 et 5 sur une échelle de 0 à 5. Et 100 % ont répondu *Oui* à la question « la CPAM a-t-elle raison d'organiser ce Road show ? ».



3 questions à **Christian Collard**



Christian Collard, directeur général de la caisse d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

Pourquoi concevoir ce type d'événement ?

Christian Collard : L'objectif est de présenter nos dispositifs dédiés aux jeunes, notamment l'accès aux droits ou la complémentaire santé solidaire pour les plus précaires. L'accès aux soins est un enjeu majeur après deux ans de crise sanitaire, notamment pour les étudiants internationaux.

C'est aussi l'occasion de mettre en œuvre sur le terrain, une véritable coopération avec nos partenaires des universités. La Présidence de Paris Nanterre nous accueille ici pour la 2e année consécutive avec une véritable volonté d'articuler nos actions en termes d'information et de communication. La preuve avec

la présence, toute la journée, des étudiants relais santé de l'Université qui nous accompagnent pour faire de ce Road show un succès auprès de leurs camarades.

Ce concept clé en main est transposable sur tous les campus.

Concrètement, quel est le but ?

Christian Collard : Créer une action gagnant/gagnant. Nous gagnons en visibilité sur nos missions, nos services. Ils trouvent des réponses à l'ensemble de leurs questions sur leur santé et leurs droits.

Notre rôle est de les sensibiliser et de faire en sorte qu'ils aient un accès aux droits et aux soins avant d'en avoir besoin. Pour cela, les jeunes doivent acquérir les bons réflexes d'un assuré social bien couvert et bien remboursé. Ils ne doivent pas renoncer à se faire soigner par manque d'information ou de ressources financières. Des solutions existent et nous devons les leur présenter.

C'est l'occasion de faire passer nos messages de prévention et de couverture sociale en allant au-devant d'une population qui nous connaît peu, qui ne vient pas vers nous naturellement et pour qui ces démarches sont nouvelles.

Comment est reçue cette initiative sur le terrain ?

Christian Collard : Quasiment tous ceux qui sont passés nous voir sont satisfaits ! La crise a démontré la capacité de l'Assurance Maladie à agir et à accompagner. Il nous faut renforcer l'évolution de cette image en répondant présent et en offrant des services qui correspondent à leurs besoins.

Le concept s'étoffe cette année en fonction des remarques relevées lors de la précédente édition avec les présences très appréciées et complémentaires de la Caisse d'Allocations Familiales et de psychologues.

Le côté festif, convivial, musical est certes un moyen « d'appel » à venir à notre rencontre, mais leurs témoignages de satisfaction après leur visite nous confortent dans notre démarche.

Le public est au rendez-vous, c'est donc que nous répondons à leurs attentes ■



Isabelle Chatelier,
Responsable Communication :
isabelle.chatelier@assurance-maladie.fr



France universités salue un rapport de la Cour des comptes

Sous le titre « L'immobilier universitaire – Du défi de la croissance à celui du transfert de propriété », la Cour des Comptes a publié le 11 octobre un rapport public thématique, qui confirme que le patrimoine immobilier constitue un « facteur stratégique de première importance pour l'insertion des universités dans leur territoire et un élément central pour l'accueil des étudiants et l'exécution des objectifs scientifiques. »

Le patrimoine immobilier de 18 millions de m² de locaux, « second poste budgétaire des universités après la masse salariale », est propriété de l'Etat à hauteur de 82%, et est dédié à 78% « aux activités d'enseignement ou sportives ». Or, le rapport le confirme, il est pour un tiers « dans un état peu ou pas satisfaisant », ne répond « que rarement aux besoins de sobriété énergétique », tandis qu'un dixième des bâtiments recevant du public n'obtient pas « l'agrément des commissions de sécurité »... Ce qui induit, évidemment, une « indispensable remise à niveau. »

Mobilisation vs freins

Au rayon des bonnes nouvelles, la Cour a pu constater lors de son enquête « une forte mobilisation de tous

les acteurs concernés », dont la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) et les universités elles-mêmes - qui « ont progressé dans l'appréhension d'un domaine dont la technicité leur a été longtemps étrangère. »

Pour autant, « le chemin à parcourir reste long », notamment du fait d'une « connaissance de ce patrimoine » qui, si elle « s'est améliorée au fil des années, reste imparfaite. » Face à des systèmes d'information incompatibles entre les universités et l'Etat, qui induisent « lourdeurs pénalisantes » et « imprécision de certains points de référentiels nationaux mis en place par la DIE, tels que la qualité sanitaire des bâtiments, leurs performances énergétiques ou leur taux d'occupation »,

Cour des comptes



France
Universités

nul n'ignore désormais « la grande diversité des situations locales à appréhender. »

Par ailleurs, au sein des universités, « les postes les plus techniques peinent à être pourvus », tandis que les Schémas interannuels de stratégie immobilière (SPSI) « ne sont pas encore partout établis, ou leur renouvellement manque souvent » - et, quand ils existent, ils « ne fournissent pas d'informations sur les biens mis à disposition par des tiers, dont les collectivités locales. » Même écueil au niveau de la traçabilité budgétaire des dépenses immobilières : budget annexe immobilier au contenu non normé (pour les universités ayant opté pour la dévolution), données budgétaires « au périmètre variable » (pour les autres)...

La question du financement

Face à ces systèmes d'information encore non harmonisés et ces budgets annexes immobiliers aux formats hétérogènes, la stratégie générale « pour accompagner la démographie étudiante et améliorer l'ancrage des universités » est passée d'une croissance des superficies à « un processus de rationalisation de l'existant », soit à miser sur les rénovations plutôt que sur la construction. Ce qui rend ces mises au point « d'autant plus nécessaires. »

Or, d'après le rapport, les « financements multiples (...) ne répondent pas au besoin global. » Côté universités, le financement de l'immobilier reste « défaillant », au point qu'elles « ne disposent pas des moyens de remplir leur obligation d'entretien. » Parallèlement, les programmes d'investissement, « portés principalement par les Contrats de plan Etat-régions (CPER) », pâtissent d'une réduction causée par « une moindre contribution de l'Etat compensée par une hausse de la contribution des collectivités territoriales. »

Et ce, même si « des programmes exceptionnels ont été mis en œuvre » au fur et à mesure des crises : *Plan Campus*, *Programmes d'investissements d'avenir (PIA)* après la crise financière de 2008, *Plan de relance* après la crise sanitaire... En effet, « l'effet de rattrapage ne suffit toutefois pas à couvrir le besoin global », ce qui pousse à une « multiplication des canaux de finan-

cement » - qui n'œuvre pas en faveur de la lisibilité ni de la mise en œuvre de « stratégies immobilières s'inscrivant dans la durée. »

Le Ministère de l'enseignement supérieur a pourtant « estimé à 7 milliards d'euros le coût de réhabilitation du patrimoine universitaire » - un chiffre que France Universités évalue même plutôt à 15 milliards... Dans le même temps, la poursuite de la dévolution du patrimoine - annoncée encore en décembre 2021 par le gouvernement - se heurte à des obstacles tels « l'absence de mise à niveau du parc avant transfert de propriété » et « la non-garantie de ressources pour le financement du gros entretien renouvellement (GER) »...

La réaction de France Universités

De son côté, France Universités a tenu à saluer ce rapport, en rappelant que « la gestion du patrimoine universitaire est un défi majeur pour l'ensemble des présidents et présidentes d'université (...) dans un contexte d'autonomie universitaire encore en devenir. » En effet, pour pouvoir « accueillir dans les meilleurs conditions l'ensemble de ses personnels, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, doctorants, étudiants » (et « rejoindre les standards de leurs homologues (...) internationaux »), les universités doivent offrir un immobilier de qualité équivalente à celle « de la formation et de la recherche. »

Sans oublier que « l'université a vocation à faire de ses campus des lieux de vie à part entière, en lien avec l'évolution possible de ses périmètres d'intervention. » Dès lors, « la question de la gestion du patrimoine immobilier se pose (...) en prenant en considération l'ensemble des missions de l'université. »

Ainsi, France Universités invite le Gouvernement et les parlementaires « à se saisir de cet enjeu dans le cadre, notamment, de la Loi de finances 2023 », en instituant « un programme budgétaire ambitieux de rénovation des campus, à l'instar du programme institué sur la rénovation des cités administratives. » Elle demande aussi l'ouverture aux établissements d'enseignement supérieur de « la possibilité d'emprunter auprès de tout type d'établissement », et un encouragement « à recourir à des filiales immobilières pour la gestion et la valorisation de leur patrimoine, en lien avec les collectivités locales. » ■



Emmanuel Kessler,

Directeur de la communication :
emmanuel.kessler@ccomptes.fr

Thomas Ducados,

Chargé de mission Commission
Vie Etudiante et Vie de Campus et
Commission Université et Territoires :
Thomas.DUCADOS@franceuniversites.fr
[Télécharger le rapport](#)

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr

SMERRA/ Fac-Habitat : agir pour l'éco-responsabilité !

En cette rentrée universitaire, la mutuelle étudiante et l'association dédiée au logement jeune et étudiant unissent leurs forces pour diffuser les gestes écoresponsables et donner aux résidents les moyens d'œuvrer en faveur de l'écologie. Retour sur une démarche générale, et deux cas concrets initiés au cœur des résidences.



la protection sociale des étudiants

Début octobre, plusieurs initiatives écoresponsables ont été inaugurées dans les résidences Fac Habitat. Celles-ci reflètent bien le fait que cette association créée en 1985, et proposant 12 000 logements dans 100 résidences aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans (ainsi qu'à des chercheurs et enseignants), est bien consciente de l'importance de l'environnement en tant que déterminant de la santé des étudiants et des jeunes actifs.

Les résidents à la manœuvre

Une conviction qu'elle partage avec la mutuelle étudiante SMERRA - initiatrice originelle de cette démarche -, au point d'avoir mis en place, « *directement sur leur lieu de vie* », des actions

d'accompagnement vers l'autonomie, de promotion et de prévention santé, ou encore de sensibilisation aux éco-gestes...

Dans les faits, ces initiatives, qui reposent sur le volontariat au sein des résidences, ont bénéficié d'un accompagnement par la mutuelle. Dans cette démarche, les étudiants sont considérés comme des acteurs à part entière, puisqu'en plus de pouvoir en proposer d'autres à tout moment, ce sont à travers eux que vivront, se déploieront et se pérenniseront celles d'ores et déjà lancées.

Par ailleurs, un guide pour faire des économies énergétiques (et financières !) a été distribué au sein de plusieurs résidences et mis à disposition dans l'appli des locataires. Celui-ci



rappelle aussi bien de bonnes pratiques (éteindre les lumières et baisser le chauffage en quittant son domicile, laver son linge à 30 ou 40°, fermer les rideaux la nuit en hiver, réutiliser l'eau de cuisson des aliments...) qu'il donne des informations précises et chiffrées sur le coût en énergie et/ou en euros, par exemple, d'une box laissée en veille, d'une cuisson sans couvercle, d'une baisse de température de 1°C, de dix minutes de douche...

Exemple dans le Var...

Le 12 octobre, c'est au sein de la résidence *Esterel* de La Valette-du-Var (83) qu'était lancé le projet « *écoresponsable* ». A cette occasion, les participants ont pu bénéficier « *d'un temps d'échange sur la genèse du projet, sa mise en œuvre au quotidien et les objectifs de développement.* » Plus concrètement, les résidents bénéficient désormais de nouveaux équipements.

Ceux-ci permettent par exemple de récupérer l'eau de pluie ou de produire leur propre compost afin de cultiver au quotidien un jardin partagé dédié aux herbes aromatiques. Mais on compte également une box anti-gaspillage, de quoi trier les déchets polluants (ampoules, piles, etc.) ou un nichoir à oiseau... Lors des inaugurations, les



© Gaëlle P. Photographie

premières graines sont plantées dans le jardin potager partagé, avec aussi l'objectif symbolique de « faire fleurir les initiatives dans toutes les résidences. »

Le lancement en présence de l'adjoint au Maire Bernard Roux, a également donné l'occasion à l'association *Les Alchimistes*, en partenariat avec la *Métropole Toulon Provence Méditerranée*, de proposer un atelier sensibilisation au compost, avant que deux étudiantes de l'école d'ingénieurs *Sea Tech* (de La Valette) et de

l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (de La Seyne-sur-Mer) ne déclarent : « Nous allons participer, et il faut que tout le monde participe ! En plus, cela apporte de la convivialité. »

... et le **Puy-de-Dôme**

Plus au Nord, dans la résidence *Rabelais* de Clermont-Ferrand (63) dont la SMERRA est l'unique propriétaire, en plus de la distribution du guide des éco-gestes, plusieurs ateliers ont été proposés : deux animés par la mu-

tuelle étudiante, sur « la valorisation des graines et déchets alimentaires, le calendrier des fruits et légumes de saison » ou visant à « identifier les sucres cachés dans l'alimentation » ; un autre, de « sensibilisation au compost avec distribution de bio-seaux », par la Métropole de Clermont-Ferrand.

Enfin, la même collectivité locale a présenté aux résidents son projet de verdissement des extérieurs de la résidence. Soit l'illustration concrète d'une volonté commune, partagée par une collectivité locale, une mutuelle, un acteur du logement dédié... et les étudiants eux-mêmes, pour œuvrer dans le sens d'une conception plus écologique, consciente et vertueuse des cadres de vie - en mêlant santé et transition énergétique, impact positif sur le porte-monnaie et sur le bien-être général.

Par ces actions, la *Smerra* et *Fac-Habitat* visent à créer une saine émulation dans les résidences, et impliquer le plus possible les étudiants et jeunes résidents. Il se dit d'ailleurs qu'un challenge inter-résidences, basé sur une série de défis écologiques, aura lieu dans les premiers mois de l'année à venir... ■



Justine Crabouillet, Direction
des Relations Publiques :
relationspubliques@smerra.fr

AVUF : à Montpellier, deux journées de travail pour les étudiants

Pendant deux journées, les 12 et 13 octobre derniers, l'AVUF organisait, à Montpellier, un séminaire de rencontre nationale intitulé « Les villes universitaires prennent soin de leurs étudiants ». Deux journées de travaux qui ont pu bénéficier de la présence de Sylvie Retailleau, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.



C'est Michaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée métropole et vice-Président de l'AVUF (Association des villes universitaires de France), qui accueillait à la mi-octobre, dans sa ville, les élus et cadres territoriaux d'une quarantaine de collectivités locales, en présence de Catherine Vautrin, Présidente de l'AVUF et du Grand Reims. Ceci, afin de « plancher » sur la santé, le bien-être et la participation des étudiants à la vie de la cité. Une occasion, aussi, pour la nouvelle Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche d'annoncer les principales mesures de la réforme des Services de santé universitaire (SSU).

Une volonté des collectivités locales

Alors que la population étudiante est souvent considérée *a priori* comme en bonne santé (parce que jeune), la récente crise sanitaire a révélé en son sein des situations de grave précarité, conduisant souvent à du renoncement aux soins, et à des problèmes de santé mentale qui commençaient juste à être pris en compte auparavant.

Les collectivités locales ont été parmi les premières institutions à réagir, avec leurs CCAS (Centres communaux d'action sociale), leurs missions Jeunesse ou Vie étudiante, leurs centres de santé municipaux... et parfois même en organisant la mise en place de lignes d'écoute. Beaucoup d'entre elles intervenaient déjà, d'ailleurs, en matière de prévention des conduites



Mercredi 12 & jeudi 13 octobre 2022

Les villes universitaires prennent [soin] de leurs étudiants

Rencontre nationale - Montpellier



addictives et comportements à risque, ou pour faciliter l'accès aux soins.

De son côté, dès son entrée dans la gouvernance de l'AVUF, après les élections municipales et communautaires de 2020, Michaël Delafosse avait exprimé la volonté d'engager des travaux sur le rôle des villes et des intercommunalités en faveur de la santé des étudiants. Pour lui, comme pour la Présidente de l'association Catherine Vautrin (qui fut Ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité), il s'agit de pérenniser et amplifier les actions des collectivités locales, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, organisations étudiantes, professionnels de santé et associations de prévention.

Restitution et élargissement

Ce chantier, engagé en 2021 avec une série de webinaires (dont celui du 26 mars sur *La santé des étudiants*), a conduit au premier trimestre de cette année à l'organisation de travaux spécifiques. D'une part, sur la coordination des différents acteurs locaux agissant pour la santé des étudiants, afin de définir des priorités propres à chaque territoire, grâce aux Contrats locaux de santé (CLS). D'autre part, sur l'observation de la situation sanitaire des étudiants et les déterminants

de santé locaux, grâce à des indicateurs de bien-être et de consommation médicale.

Ces travaux ont fait l'objet d'une restitution et d'un approfondissement dès la première journée du séminaire de Montpellier, mercredi 12 octobre, en discussion avec les partenaires du monde universitaire, de l'Assurance maladie (CNAM) et des organisations étudiantes, syndicales et mutualistes.

Par ailleurs, les échanges ont également porté sur un élargissement à propos de la qualité de vie de l'étudiant - qui est également un acteur dans la cité. Ainsi, l'Afev a pu intervenir, en présentant la valeur ajoutée de ses *Kaps (Colocations à projet solidaire)*, tandis que le réseau d'associations étudiants *Animafac* est revenu sur l'importance de stimuler la vie associative et les engagements étudiants au sein des villes.

Des visites et des objectifs

Entre les différentes prises de parole, ces deux journées de séminaires ont été ponctuées de visites, d'expositions et de différents focus sur la santé mentale. Ainsi, les participants ont pu découvrir la *Faculté de médecine de Montpellier* (la plus ancienne faculté de médecine en exercice au monde), l'unité mobile de prévention santé

(place de la Comédie), la *Panacée* (une ancienne faculté de pharmacie devenue centre d'art contemporain).

Cet événement a également donné l'occasion à la Présidente de l'AVUF d'en appeler à la création d'un « *comité national de coordination de l'observation territoriale de la santé étudiante* », qui servira à la fois à associer tous les acteurs et à disposer d'une vision globale et d'indicateurs indispensables au suivi des actions.

Au terme des travaux, il est apparu de façon évidente que les collectivités territoriales et les villes universitaires, dans leur diversité, doivent mieux concourir à prendre en compte la problématique de la santé étudiante, afin de favoriser la réussite de ceux qui étudient en leur sein. « *Notre conviction partagée au sein de l'AVUF, a indiqué Michaël Delafosse, est que les collectivités ne doivent pas prendre des compétences supplémentaires, mais occuper une place concourant à une approche des politiques publiques plus efficaces sur la santé étudiante - de l'offre de soins aux messages de prévention.* » ■



François RIO :
dg@avuf.fr

[Télécharger le PDF de L'Expo](#)



La Fage, impliquée face au « **défi du siècle** »

L'enquête Fage/Ipsos de janvier 2022 l'indiquait clairement : les jeunes sont très concernés par l'enjeu de la transition écologique, et placent ce sujet dans le peloton de tête de ceux sur lesquels ils sont vigilants. Logiquement, la Fage et le collectif Pour un réveil écologique se sont emparés du sujet depuis plusieurs années, et attendent du gouvernement des mesures fortes (et financées) en faveur de la formation universitaire sur ces questions.

Depuis 2020 et le début de la crise sanitaire, la Fage commande chaque année une enquête à l'institut de sondage Ipsos. Dans celle de janvier 2022, portant sur 2007 jeunes de 18 à 30 ans, ils étaient un tiers (32%) à citer l'environnement en tête des thématiques qui leur semblent les plus préoccupantes aujourd'hui (à égalité avec le pouvoir d'achat, ces deux thématiques arrivant devant toutes les autres).

Des jeunes très concernés

Plus précisément, 85% d'entre eux étaient d'accord avec l'affirmation « Si les choses continuent sur le même rythme, les catastrophes écologiques vont se multiplier », 83% à estimer que « pour résoudre la crise écologique, nous devons revoir complètement notre système économique et social, et pas seulement nos comportements individuels », et encore presque les trois quarts (73%) à se déclarer prêts « à renoncer à une partie de [leur] confort matériel pour empêcher la disparition d'espèces en danger. »

Ils étaient par ailleurs 61% à estimer que le climat et l'environnement n'étaient « pas assez » présents dans le débat public (contre 16% à estimer qu'ils l'étaient « trop » et le solde « suffisamment »), et 15% à placer ces sujets en tête des raisons qui les feraient voter pour un candidat à la présidentielle plutôt qu'un autre (et 32% parmi le trio

de tête des sujets les plus importants). Ce qui faisait dire à la Fage que « malgré les difficultés que connaissent les jeunes sur des aspects sociaux et économiques, ces derniers accordent une grande importance au climat et à l'environnement. »

L'implication de la Fage

« En tant qu'organisation représentative, poursuivait-elle, la Fage exige une réelle ambition pour répondre à l'urgence de la situation (...) Afin de relever collectivement ce défi qu'est l'urgence climatique, il est impératif de former l'ensemble de la population à ces enjeux de transition écologique. » Or, dans les faits, la Fage et le collectif Pour un réveil écologique s'engagent depuis plusieurs années sur ce « défi du siècle ».



Comment ? Par exemple en s'investissant fortement dans le groupe de travail ministériel lancé en janvier 2020, et piloté par le paléoclimatologue Jean Jouzel. Ces réflexions ont abouti quelques mois plus tard à un rapport intitulé « Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans



l'enseignement supérieur », remis à la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de l'époque, Frédérique Vidal.

Des annonces prometteuses...

Le 20 octobre dernier, à Bordeaux, la nouvelle Ministre, Sylvie Retailleau, a dévoilé plusieurs mesures à ce sujet. Parmi celles-ci, la généralisation, avant 2025, de la formation à la transition écologique dans l'enseignement supérieur, à travers un socle de compétences transversales et pluridisciplinaires, donnant lieu à une certification et nécessaire pour la validation du premier cycle.

Ces compétences globales s'articuleront autour d'un cahier des charges, qui permettra de construire les unités d'enseignement (UE) et les différents modules. De nouvelles formations devraient également voir le jour, portant notamment sur l'agroécologie, les énergies renouvelables ou encore la rénovation énergétique.

La Fage et Pour un réveil écologique se félicitent bien entendu de ces annonces, qui vont dans le sens des demandes formulées depuis plusieurs années, mais souhaitent cependant alerter sur la nécessité de mettre en place une structure nationale, chargée de piloter la montée en compétence des établissements d'enseigne-

ment supérieur. Ceci, en permettant leur accompagnement et la mise en commun de leurs connaissances et de leurs projets.

...qui méritent d'être précisées

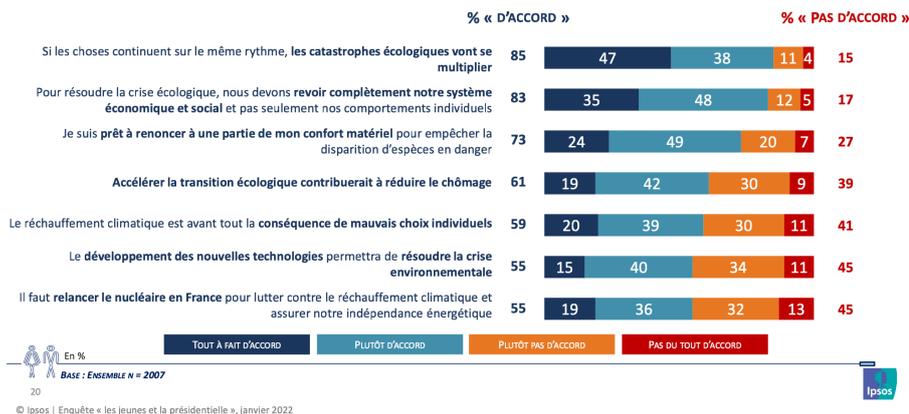
En effet, c'est un changement profond qui est attendu, et qui ne pourra être atteint sans une coordination forte et durable de l'ensemble des parties prenantes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Par ailleurs, des réponses supplémentaires sont attendues concernant le financement et les moyens humains alloués afin d'accompagner les établissements à développer leur offre de formation.

Comment espérer, en effet, créer et adapter des enseignements à coût constant, alors qu'il sera demandé une charge supplémentaire de travail aux enseignants-chercheurs ? Une attention particulière doit être également apportée à la formation des personnels, qui gagnerait à être généralisée plutôt que facultative. Sans la formation de l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur, estime la Fage, difficile « de répondre à l'enjeu de taille qui nous fait face »...

Dans tous les cas, la Fage et Pour un réveil écologique souhaitent jouer tout leur rôle, peser de tout leur poids dans la mise en œuvre de ces mesures, et représenter l'ensemble de la communauté étudiante. « Il est crucial, concluent-ils, que la voix de la jeunesse soit au cœur des discussions, afin que nous puissions dessiner collectivement notre propre avenir. »

LE POSITIONNEMENT DES JEUNES SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'ÉCOLOGIE.

« Et concernant les questions environnementales pour chacune des affirmations suivantes, indiquez si vous êtes d'accord ou non ? »



LES PRÉOCCUPATIONS ACTUELLES DES JEUNES.

« Des questions suivantes, quelles sont les trois qui vous semblent les plus préoccupantes aujourd'hui pour vous personnellement ? »



Nicolas GRAVES
Pôle enseignement,
Pour un réveil écologique
enseignement@pour-un-reveil-ecologique.org
Felix SOSSO
Porte-parole de la FAGE
presse@fage.org

Les Crous face à l'enjeu de la sobriété énergétique

par Mariannig Hall, Directrice Générale du Crous de Poitiers

Pour des raisons tant économiques qu'écologiques, poussés tant par les attentes croissantes des étudiants eux-mêmes que par des préoccupations en interne, les Crous se sont engagés depuis plusieurs années dans des initiatives vertueuses en matière de sobriété énergétique. L'heure est désormais au listage et à la diffusion des bonnes pratiques, dans tous les (nombreux) domaines concernés par ce crucial enjeu d'avenir.



Le défi climatique impose, dans tous les domaines, le déploiement rapide de mesures permettant une gestion plus économe des ressources. Par ailleurs, dans le contexte inflationniste actuel, et si aucune action résolue n'est prise sur la maîtrise des consommations, les dépenses énergétiques des Crous pourraient être multipliées... par 3 d'ici 2023. Ainsi, pour ces derniers, l'enjeu de la sobriété énergétique se pose tant sur le plan économique qu'écologique à proprement parler.

Une profusion de bonnes pratiques

Depuis plusieurs années, les étudiants expriment de fortes attentes pour que soient mises en œuvre des actions concrètes, participant à la transition écologique. Une tendance qui a conduit les Crous à prendre de nombreuses initiatives dans ce sens. Qui plus est, dans la mesure où ils occupent à la fois des surfaces de bureau, des logements collectifs, des espaces de restauration (en production comme pour la distribution) et des lieux de vie étudiante, pour eux la problématique de la consommation d'énergie joue tout au long de l'année - avec des exigences très marquées en termes de continuité du service.

Ainsi, entre octobre 2021 et mars 2022, un groupe de travail national s'est

tenu. Son objectif : identifier et diffuser les bonnes pratiques déjà adoptées dans les Crous. Parmi ces bonnes pratiques, on peut citer par exemple le fait que dès lors que des réseaux de chaleur urbains sont mis en place (comme à Amiens, Grenoble, Montpellier ou Poitiers), les Crous tendent à s'y raccorder.

Les mêmes Crous de Montpellier et Poitiers, ainsi que ceux d'Aix-Marseille et de Strasbourg, ont développé le recours aux énergies renouvelables en posant des panneaux photovoltaïques. Celui d'Aix-Marseille, par exemple, a également déployé une batterie de solutions techniques pour

maîtriser le confort d'été sans recourir à la climatisation : ventilation nocturne, inertie renforcée du bâtiment, protection solaire des baies vitrées, orientation du bâtiment... La généralisation de la télérelève, en outre, est évidemment essentielle afin de hiérarchiser les travaux à réaliser.

Un plan de sobriété énergétique

D'une manière plus générale, les Crous mettent régulièrement à jour leur *Bilan des émissions de gaz à effet de serre (Beges)*, afin d'identifier là où doit por-



ter en premier lieu l'effort de maîtrise des émissions de CO2. Celui fait apparaître au premier rang des activités les plus émettrices la restauration, suivie du patrimoine (avec, sans surprise, une part importante occupée par le chauffage) puis, de façon nettement plus marginale, les déplacements et le numérique. A partir de ces bilans GES sont formalisés des plans pluriannuels de transition écologique, dans lesquels s'inscrivent les mesures relatives à la sobriété énergétique.

Sans attendre, les *Crous* présenteront dans quelques semaines à leur Conseil d'administration un plan de sobriété énergétique. Parmi les mesures d'urgence y figurent la généralisation du relampage, le maintien de

la température à 19°C maximum dans les locaux, un usage plus raisonné des outils numériques (voire leur extinction automatisée en soirée), la restriction drastique des éclairages extérieurs...

Par ailleurs, un travail accru de sensibilisation aux éco-gestes au sein des résidences universitaires apparaît crucial - aussi bien dans les espaces communs que dans les logements. Pour ce faire, associer les étudiants apparaît bien entendu essentiel, afin qu'ils puissent être acteurs à part entière. C'est la raison pour laquelle des résidents volontaires sont appelés à échanger, au sein d'ateliers, afin de sélectionner les vecteurs pertinents pour diffuser les pratiques individuelles économes en énergie comme en eau.

de relance, le dispositif *TIGRE*, les appels à projets *Résilience 1 et 2* - constituent autant d'opportunités.

Reste que face aux objectifs à atteindre d'ici 2030, ces moyens devront être complétés, en l'absence de fonds propres suffisants dans les établissements. La rénovation des bâtiments publics appelle en effet des financements structurels (et structurants) à même de répondre aux enjeux de sécurité, accessibilité, confort et performance environnementale.

Par toutes ces démarches, l'ambition du réseau vise à concilier la réussite, la qualité de vie étudiante et un engagement sociétal vertueux et respectueux de l'environnement. D'autant qu'on l'a vu : de nombreuses initiatives prises par les *Crous* attestent que cela est bel et bien possible. Une démarche d'ampleur peut se concrétiser... dès lors que les moyens sont au rendez-vous. ■

Idées d'ateliers

POUR AGIR ENSEMBLE
SUR NOS
CONSUMMATIONS D'ÉNERGIE

CONTACTEZ NOUS

Le saviez-vous ?

Un robinet allumé : c'est 12 litres d'eau par minute

La rénovation thermique, un enjeu central

Les *Crous* s'engagent enfin dans des travaux plus structurants de rénovation thermique des bâtiments. Par nature coûteuse, cette démarche s'appuie bien entendu sur les subventions versées par le *CNOUS*, mais aussi par l'Etat et les collectivités territoriales, dans le cadre des *Contrats de Plan Etat Région (CPER)*. Par ailleurs, des dispositifs dédiés - comme les Certificats d'économie d'énergie, les appels à projets lancés par l'Etat tels le Plan



Association des directeurs de Crous : jean-pierre.ferre@crous-bordeaux.fr

Le tri des déchets à la résidence lyonnaise Allix

Depuis deux ans, une politique de tri des déchets à été lancée au sein de la *résidence André Allix* de Lyon, afin de sensibiliser les locataires : panneaux sur les consignes de tri installés sur le parc de la résidence et à l'intérieur des bâtiments ; lombricomposteur né d'un chantier participatif avec l'association *Eisenia* ; magasin solidaire offrant aux étudiants, en fin d'année, la possibilité de laisser leurs affaires (vaisselle, produits d'hygiène...) à disposition des prochains locataires plutôt que de les jeter. Enfin, lors de

la remise des clés, les résidents peuvent récupérer un kit « tri des déchets », composé notamment de deux sacs : un pour le verre et un pour les déchets plastique - pour stocker ceux-ci avant de les apporter vers les bacs de tri. ■



Contact : alicia.treppoz-vielle@crous-lyon.fr

→ 15^e journée du REFUS de l'ÉCHEC SCOLAIRE X

DÉCROCHER UN APPRENTISSAGE, LE MEILLEUR MOYEN DE RACCROCHER ? 21 SEPTEMBRE 2022

en 2019 **1,5 MILLIONS**

de jeunes de 15 à 29 ans
n'étaient **m** en emploi,
m en études, **m** en formation

AVANT L'ACCOMPAGNEMENT

56% des jeunes pensaient
ne jamais exercer
de métier qui lui plait

L'ACCOMPAGNEMENT

permet de développer la **CONFIANCE EN SOI**
pour **1** jeune / **2**
développer des **COMPÉTENCES**



APRÈS
L'ACCOMPAGNEMENT

81% des jeunes pensent
exercer plus tard
un métier qui leur plait

ON VEUT TRAVAILLER!



92% des jeunes **SATISFAITS** ou **TRES SATISFAITS**
de leur accompagnement

82% des jeunes s'inscrivent dans une **PRÉPA
APPRENTISSAGE** pour **TROUVER UN TRAVAIL**

85% des jeunes trouvent
leur place en entreprise

54% trouver
les offres

36% se préparer
& candidater

34% mieux connaître
les métiers

MAIS BESOIN D'AIDE POUR

FACTEURS de **RISQUES** de **DÉCROCHAGE**

30% des jeunes trouvent
les **COURS DÉMOTIVANTS**

94% trouvent
leur **FORMATION**
INTÉRESSANTE

seuls **54%** des jeunes
s'en sortent avec
leur salaire

22% des jeunes
ont des **PROBLÈMES
FINANCIERS**

ENQUÊTE TRAJECTOIRES/AFEV

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

afev** #JRES f @afev.france. t @AfevFrance

#tribunesagiles by @ann-pumas ©2022
 @cib11374 #1millionhours?help

L'apprentissage pour (vraiment) tous !

Le 21 septembre dernier se tenait dans l'auditorium du journal Le Monde la 15^{ème} Journée du refus de l'échec scolaire, organisée par l'Afev en partenariat avec l'Association nationale des apprentis de France (Anaf) et animée par Emmanuel Davidenkoff, rédacteur en chef chargé des événements et des partenariats éditoriaux - avec une retransmission en direct sur Internet. Illustré en live par Céline Pernot-Burlet, ce temps de réflexion était consacré cette année au sujet suivant : « Décrocher un apprentissage, le meilleur moyen de raccrocher ? »



Afev et Anaf, main dans la main

La journée a été introduite et conclue par deux binômes Afev / Anaf, à savoir, dans un premier temps, le Directeur de la branche Raccrochage de l'Afev Frédéric Delattre et le Président de l'Anaf Aurélien Cadiou puis, en dernière séquence, la Déléguée générale de l'Anaf Morgane Daboval et le Directeur de l'Afev et Président du Collectif mentorat Christophe Paris. L'occa-

sion d'apprendre, notamment, que ces deux structures travaillent « désormais en commun, tous les jours », sur le terrain, notamment au travers de la "prépa apprentissage" *Apprentis Solidaires* de l'Afev - mise en place depuis 2018, et soutenue par le *Plan d'investissement dans les compétences*.

Dans les faits, en plus de la difficulté inhérente liée au fait de devoir trouver une place d'apprenti, des freins péri-

phériques s'accumulent autour des jeunes les plus en difficulté, tandis que les entreprises peinent parfois à les accueillir en raison, chez ces jeunes, d'une maîtrise modérée des *soft skills* et d'une faible confiance en eux. D'où l'intérêt de les accompagner - le terme est revenu dans l'ensemble des interventions - pour les aider à accéder à l'apprentissage (via des « sas »), puis les accompagner si besoin tout au long de leur formation.

Un gouvernement engagé

Côté gouvernement, la Ministre chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle Carole Grandjean - « trait d'union » entre les Ministères du Travail et de l'Education nationale, soit un effort salué par de nombreux intervenants - a détaillé sa feuille de route. Celle-ci contient notamment une réforme du lycée professionnel, la lutte contre l'orientation subie, une meilleure réussite - « en lien avec les enseignants » - des jeunes concernés, un effort pour simplifier le parcours administratif, pour « lever un certain nombre de freins, notamment dans certains secteurs qui rencontrent des difficultés de recrutement » et pour « limiter le nombre d'abandons et de ruptures de contrat » ; le tout, avec cet objectif à terme d'un million d'apprentis en France, et l'idée d'aider l'apprentissage à « faire un peu plus son chemin dans les niveaux infra-bac. »

De son côté, le Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises Thibaut Guilly est revenu sur la problématique de l'orientation subie « et de l'orientation par défaut », estimant que « nous avons besoin que des entreprises s'engagent (...) aussi dans tout ce qui va contribuer à ce qu'un enfant, un jeune, puisse découvrir le monde du travail, le champ des possibles. » Il a également rappelé que

« quand on parle d'échec scolaire, on doit parler d'abord de notre échec collectif - avant même d'envisager un échec individuel », et de la nécessité de « faire en sorte que l'écosystème soit favorable à l'émergence de la confiance, de l'envie, à l'émergence du talent. » Il a aussi parlé de sa récente nomination à la tête de la mission *France Travail*, et de l'importance pour chacun d'étoffer (ou de constituer) son réseau pour faciliter son insertion.

En conclusion de leurs interventions, la Ministre comme le Haut-Commissaire ont assuré les associations organisatrices de « leur plein soutien », le second indiquant même : « Nous serons à vos côtés, pour que nous transformions ces belles paroles de tribune en actions concrètes. »

Présentations et tables-rondes

Comme chaque année, le cabinet d'études *Trajectoires-Reflex* avait réalisé la *JRES* une étude (ici, sur 428 jeunes de 16 à 25 ans, dont 268 en situation de décrochage), dont les résultats ont été présentés par Romain Poncet, chargé d'études statistiques. Deux tables-rondes avaient également été organisées. La première tentait à répondre à la question « Devenir apprenti, le parcours du combattant ? », en présence d'Agnès Molia, co-réalisatrice du film-documentaire *Un bon*

début, sur la classe Starter d'un lycée grenoblois, Christophe Sanchez, Directeur de la *Fondation Break Poverty*, Francis Lévy, Secrétaire général de la *Fédération française des Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (Geiq)* et Esther Begon, Chargée de développement local de l'*Afev Essonne*.

La seconde, intitulée « Comment rendre l'apprentissage accessible à tous et toutes », avait convié pour s'exprimer Cléo Brun, Responsable des relations extérieures à l'*Anaf*, Fabrice Yeghiayan, Directeur national du développement et solutions clients de l'*Afpa* et Anne Pennequin, Directrice d'un centre de formation professionnelle des *Apprentis d'Auteuil*. Eux aussi ont alors eu l'occasion de décrire leur travail quotidien, et de détailler les solutions qu'ils proposaient aux jeunes. Enfin, François Nogué, le Directeur général des ressources humaines du *Groupe SNCF* et Directeur de la *Fondation SNCF* qui a pu expliquer la place importante que prenait, historiquement et avec encore plus de vigueur aujourd'hui, l'alternance dans la politique RH de sa structure. ■



www.afev.org



Face à l'urgence écologique, comment transformer **les programmes des écoles et universités ?**

The Conversation (theconversation.com)

Depuis plusieurs années, en France comme ailleurs, l'enseignement supérieur est questionné sur son rôle et ses responsabilités dans les crises socio-environnementales actuelles. En réponse, de nombreuses recherches et initiatives ont émergé visant à mieux intégrer dans les différents cursus les principes et les objectifs du développement durable, en particulier depuis L'Initiative de l'Enseignement supérieur pour le Développement durable (HESI) lancée en marge de la Conférence Rio+20 des Nations unies.

Mais malgré la prise en compte croissante de ces enjeux à travers des parcours, des cours ou des séances spécifiques sur l'éthique ou le développement durable, des activités de sensibilisation, telles la Fresque du Climat ou celle du Numérique, ou encore des test d'évaluation comme le Sulitest, la pression s'accroît sur les établissements d'enseignement supé-

rieur, en particulier en ingénierie et en management.

Le Manifeste Étudiant pour un réveil écologique lancé en 2018, ou encore les très récents appels à bifurquer ou à se rebeller montrent que, malgré des efforts certains, les jeunes estiment que les cursus continuent à perpétuer le modèle dominant ayant conduit aux crises complexes actuelles et à venir.

Il faut reconnaître que cette approche *intégrative* - ajout d'un cours ou d'une session quand les programmes, déjà bien remplis, le permettent - reste contradictoire et crée de la confusion en diffusant des injonctions paradoxales entre les cours restés inchangés et les nouvelles activités pédagogiques, sans pour autant former à gérer ces contradictions.

Il conviendrait donc d'aller au-delà, en engageant les cursus dans une approche *transformative*. Ne plus intégrer

le développement durable *en ingénierie* ou *en management*, mais plutôt enseigner l'ingénierie et le management *pour* le développement durable. C'est en transformant les programmes en profondeur que chaque étudiant et étudiante aura les connaissances et les compétences nécessaires pour être des acteurs et actrices responsables et engagé-e-s dans les transitions à venir, tant personnellement que professionnellement.

Quelles compétences intégrer ?

Face à ce constat, un trouble et une fébrilité semblent saisir le monde de l'enseignement supérieur. Comment transformer les cursus ? Doit-on tout déconstruire ? Quelles compétences intégrer ? En France, de récentes initiatives d'envergure abordent ces questions, comme le groupe de travail présidé par Jean Jouzel dont le rapport a été remis au gouvernement en février 2022, ou encore le Shift Project et leur projet ClimatSup Business.

Bien que ces initiatives apportent des bases solides de réflexion et d'action, la réflexion générale reste encore trop souvent concentrée sur l'identification des compétences clés pour le développement durable sans suffisamment aborder d'autres questions pourtant fondamentales.

Les compétences sont en effet déjà connues. La littérature académique (par exemple Redman et Wiek (2021), Moosmayer et coll. (2020) ou encore Lozano et Barreiro-Gen (2021) ainsi que les rapports internationaux,



dont ceux de l'Union européenne, de l'Unesco ou de l'OCDE, convergent depuis plusieurs années vers un ensemble clair de compétences.

Au travers de nos recherches et de nos activités institutionnelles, nous avons été amenés à produire un cadre global de 13 compétences intégrant ces différentes sources :

SE CONNAÎTRE ET CONNAÎTRE LES AUTRES	COMPRENDRE LE MONDE	TRANSFORMER LE MONDE
Pensée normative et en valeurs Responsabilité et responsabilisation Conscience de soi, réflexion et auto-régulation Compétences collaboratives et interdisciplinaires Communication Empathie et respect	Pensée systémique et complexe Pensée stratégique Pensée critique Résolution intégrée des problèmes	Adaptabilité et résilience Pensée exploratoire et apprentissage Mise en œuvre et évaluation Agence politique

Ces 13 compétences représentent un cheminement structuré en trois blocs se superposant progressivement :

- se comprendre et comprendre les autres ;
- comprendre le monde ;
- transformer le monde.

Ce cadre n'est pas propre à une discipline et vise à soutenir les élèves, les professeurs, les directions de programmes, les gouvernances d'institution d'enseignement supérieur et les décideurs publics dans leurs efforts de transformation des cursus.

La transition prendra du temps

Si l'identification de ces compétences, au cours des dernières années, n'a pas été simple, le plus dur reste peut-être à venir. Leurs définitions respectives sont encore floues et leur opérationnalisation l'est plus encore.

Que veulent dire précisément ces compétences pour l'ingénierie et le management ? Quel devrait être le degré d'autonomie que les étudiantes et les étudiants devraient atteindre pour chacune d'entre elles ? Comment les traduire en objectifs d'apprentissage précis ? Quelles devraient-elles être les situations d'apprentissage permettant de les acquérir ? Quelles sont les situations d'évaluation de ces apprentissages ?

Des initiatives institutionnelles, comme à Pennsylvania State University, ou internationales, comme le projet i5 du PRME ou le programme de formation de l'EFMD, émergent pour aborder ces questions. Mais ces dernières restent

complexes, et développer les réponses et les mettre en application à grande échelle prendra du temps.

La pression concurrentielle, en particulier en France, limite la capacité des établissements à s'engager pleinement dans cette évolution. Surtout, cette pression limite les réflexions collectives, alors que c'est au travers de la collaboration, dans et entre les disciplines, que les nouveaux modèles d'enseignement supérieur pourront être développés et déployés.

À lire aussi : Crise écologique : ces élèves ingénieurs qui veulent transformer leur métier

Outre les collaborations institutionnelles, ces réflexions ne doivent pas rester qu'une démarche d'experts et d'expertes et de politiques publiques. En particulier, il est essentiel que les étudiants et les étudiantes, et la jeunesse en général, soient pleinement intégrés à ces transitions. Par exemple, lors de la rentrée 2022 de SKEMA Business School, près de 800 d'entre eux en première année du Programme Grande École ont été invités à participer au Hackathon d'une semaine sur l'Enseignement supérieur en Transition, avec pour objectif d'intégrer leur travail à la transition de l'établissement.

Par ailleurs, en octobre 2022, l'Observatoire Mondial des Jeunesses sera lancé avec une première consultation d'intelligence collective massive : Youth Talks. Soutenu par un ensemble de plus de 30 partenariats internationaux avec des institutions d'enseignement supérieur et des regroupements de jeunes, l'objectif de cette initiative internationale est de toucher plus de 200 millions de jeunes entre 15 et

29 ans à travers le monde afin de collecter les aspirations d'au moins 150 000 d'entre eux.

La transition nécessaire des modèles d'enseignement supérieur demande un réel changement de paradigme, basé non seulement sur de nouvelles compétences, mais également sur une transformation profonde des narrations, des valeurs, des métaphores et des symboles qui structurent de façon explicite ou implicite les modèles actuels.

Ce n'est qu'au travers de ces mutations que nous pourrons enfin développer de nouveaux horizons communs et tendre vers des modèles d'éducation dits humanistes en management ou en ingénierie qui privilégieraient la dignité humaine et le bien-être collectif, plutôt que la richesse, le pouvoir ou le statut. ■



[voir l'article en ligne](#)

Fin du Censi-Bouvard

Au milieu du mois d'octobre, le Ministre délégué chargé des Comptes publics, Gabriel Attal, confirmait devant les parlementaires l'interruption prochaine du dispositif Censi-Bouvard, ce mécanisme d'investissement locatif qui permet aux contribuables français, depuis 2012, d'obtenir une réduction d'impôt dans certaines conditions. L'AIRES a tenu à adresser une lettre au Ministre, pour exprimer son incompréhension.

J eudi 13 octobre 2022, à l'Assemblée nationale, lors des discussions sur l'amendement 332 du *Projet de loi de finances pour 2023*, Gabriel Attal a confirmé la nouvelle. En effet, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, chargé des Comptes publics a alors déclaré : « Le Censi-Bouvard s'arrête à la fin de l'année, et (...) nous avons décidé de ne pas le prolonger. » Ainsi, a-t-il indiqué aux députés socialistes et apparentés concernés : « Votre amendement est satisfait et sans objet. »

Une lettre au Ministre

Cette annonce a fait réagir l'Association interprofessionnelle des résidences étudiants et services (AIRES), qui depuis 1994 représente les opérateurs et gestionnaires de résidences services pour étudiants, en regroupant les principaux acteurs de la profession et en informant les pouvoirs publics nationaux et locaux, ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité. Avec plus de 200 000 logements pour étudiants, elle représente un parc équivalent à celui des Crous.

Dans un courrier adressé à Gabriel Attal, l'association lui a fait part de « sa profonde incompréhension, et du désarroi pour la vie étudiante

dans notre pays » qu'a semé cette annonce au sein des professionnels du secteur. Dans ce document, l'AIRES revient plus spécifiquement sur trois points :

« Tout d'abord, sur la forme, nous sommes surpris que le rapport de la Mission d'évaluation du dispositif fiscal Censi-Bouvard, qui permet de soutenir l'investissement dans le secteur des résidences-services - dont celles destinées aux étudiants -, rapport qui avait été confié le 16 novembre 2021 à l'Inspection générale des finances (IGF) et au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et qui devait être rendu avant le 15 février 2022, n'ait pas été remis aux parlementaires ni rendu public avant la décision.

Par principe, le travail d'une mission et la publication de son rapport - et cela, quel qu'en soit le contenu, les orientations et les propositions suggérées - devrait toujours être rendu public avant la décision, afin d'éclairer la prise de décision. Nous connaissons votre sens de la mesure et votre attachement au bon fonctionnement de notre démocratie, et vous êtes sans doute en accord avec nous sur ce point de principe. Par ricochet, nous avons tendance à penser que si vous aviez lu et entendu nos arguments - qui ont dû être retranscrits dans le Rapport d'évaluation non publié -, votre décision n'aurait peut-être pas été la même.



Quid des étudiants ?

Ensuite, cette annonce donne le sentiment que la décision a été prise uniquement sur la base des niches fiscales et de la crise des EHPAD. Ne devriez-vous pas l'examiner à travers le prisme des territoires et des étudiants ? Les aides fiscales de l'État auprès des particuliers contribuent à l'égalité territoriale des conditions d'études des étudiants. Du point de vue du développement territorial de l'enseignement supérieur, cela a historiquement permis de produire des résidences étudiants dans des villes où le Crous ne souhaitait pas s'installer - comme Fréjus, Saint-Raphaël ou encore Bastia.

Le rapport d'évaluation du Censi-Bouvard vient d'être rendu public le 7 novembre. « La réduction d'impôt Censi-Bouvard ne semble pas nécessaire puisque l'investissement des particuliers bénéficie déjà du régime favorable de la location meublée non professionnelle (LMNP). Pour ces différentes raisons, la mission recommande de ne pas proroger le dispositif Censi-Bouvard au-delà du 31 décembre 2022. » ■



<https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-de-la-reduction-d-impot-censi-bouvard-a3487.html>

Plus récemment, nous constatons que les fonds d'investissement publics ou privés privilégient toujours les métropoles, au détriment des villes moyennes. Force est de constater que les investisseurs «en bloc» ne se ruent pas pour investir à Limoges ou Nevers et qu'alors, très souvent, l'épargne des particuliers - notamment avec le Censi-Bouvard - constitue le seul moyen de faire sortir de terre une résidence pour étudiants.

Enfin, cette annonce sème le désarroi chez les professionnels, au vu des enjeux sociétaux concernant notre jeunesse. L'offre de logements pour étudiants est structurellement insuffisante ; elle ne permet d'accompagner ni la démocratisation de l'enseignement supérieur, ni les nouvelles mobilités que l'on connaît (avec le succès d'Erasmus ou celui de l'apprentissage dans le supérieur). Force est de constater que le nombre de constructions ne suit pas la courbe de la démographie et ne permet donc pas de rattraper le retard. »

Fin du Censi-Bouvard, donc, et Plan 60 000 sans bilan ni perspectives... A la veille des septièmes *Rendez-vous du logement étudiant (RDVLE)*, la politique du logement étudiant est en effet rendue, pour les acteurs de la profession, plus que jamais difficilement compréhensible...■



contact@aires.fr

AIRES

Association interprofessionnelle des
Résidences Étudiants et Services



L'Association Interprofessionnelle des Résidences Étudiants et Services (AIRES) est l'association professionnelle des opérateurs et gestionnaires de Résidences services pour étudiants. L'AIRES est née en 1994 et regroupe les principaux acteurs de la profession. Elle réunit les promoteurs, constructeurs, gestionnaires et exploitants de résidences étudiants avec services, informe les pouvoirs publics nationaux et locaux ainsi que tous les milieux socio-économiques sur l'ensemble des aspects professionnels, sociaux et économiques de cette activité.

L'originalité de ce secteur repose sur des offres d'habitat en secteur conventionné et/ou d'un habitat en secteur libre, gérées par des associations à but non lucratif ou des sociétés commerciales.

Le Bureau de l'Association est composé de :

- Président : M. Philippe NICOLET (Groupe Réside Etudes) ;
- Vice-Président : M. François-Xavier SCHWEITZER (Nexity) ;
- Secrétaire Général : Mme Anne GOBIN (ARPEJ) ;
- Secrétaire Général adjoint : M. Jean CAUET (Fac-Habitat) ;
- Trésorier : M. Benjamin BRULEBOIS (BNP Paribas Immobilier) ;
- Délégué général : M. Philippe CAMPINCHI.

www.aires.fr

Contact : Philippe CAMPINCHI 0684606274 contact@aires.fr